



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 juin 2024, à compter de 19 h 00, à la salle du conseil situé au 3, rue de l'Église, à laquelle étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Donald Perron, maire :

Sont présents :

Monsieur Donald Perron, Maire
Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siègne #1
Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siègne #3
Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siègne #4
Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Siègne #5
Madame Johanne Savard, Conseillère - Siègne #6

Absence motivée :

Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siègne #2

Sont également présents :

Madame CHRISTINE RIVARD, Directrice générale, greffière
trésorière

Formant quorum sous la présidence du maire, Donald Perron.

La personne qui préside la séance, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

2024-06-273 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 13 JUIN 2024

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance ;

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Correspondance
- 4.0 Adoption du procès-verbal
 - 4.1 Adoption du procès-verbal - séance ordinaire du 9 mai 2024
- 5.0 Trésorerie
 - 5.1 Rapport des dépenses du mois et autorisation
 - 5.2 Paiement participation OMH année 2023
 - 5.3 Nomination responsable dossier OMH
 - 5.4 Dépôts des revenus et dépenses trimestriels
 - 5.5 Demande de soutien financier Odyssée Artistique
 - 5.6 Suspension sans solde employé 62-0003
 - 5.7 Dépôt du rapport financier 2023
 - / Corporation touristique socio-économique de Longue-Rive
- 6.0 Hygiène du milieu-recyclage
 - 6.1 Autorisation paiement facture # 1707519 AtkinsRéal
- 7.0 Sécurité publique
 - 7.1 Concernant l'approbation de modifications de l'entente de délégation de compétence en faveur de la Ville de Forestville en matière de sécurité incendie et autorisation de son renouvellement jusqu'au 31 décembre 2033
- 8.0 Travaux publics
- 9.0 Aqueduc et eaux usées
- 10.0 Loisirs - Tourisme
 - 10.1 Engagement étudiant été 2024
- 11.0 Santé et bien-être
- 12.0 Urbanisme - développement du territoire
- 13.0 Législation
- 14.0 Affaires nouvelles
 - 14.1 Prêt ou location jeux gonflables
 - 14.2 Entente médiation culturelle de la MRC de la Haute-Côte-Nord
- 15.0 Varia
- 16.0 Période de questions
- 17.0 Clôture et levée de la séance

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siège #4

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu, en laissant les affaires nouvelles ouvertes

2024-06-274 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 MAI 2024

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 mai 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2024, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

2024-06-275 RAPPORT DES DÉPENSES DU MOIS ET AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a présenté aux membres du conseil le rapport des dépenses incompressibles autorisées durant le mois de mai 2024 totalisant 106 293.91\$.

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a présenté aux membres du conseil le rapport des comptes fournisseurs totalisant 100 112.18\$.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1

QUE le conseil approuve le rapport des dépenses incompressibles au montant de 106 293.91\$ pour le mois de mai 2024, et les comptes fournisseurs totalisant 100 112.18\$.

QUE la directrice générale est autorisée à faire le paiement pour et au nom de la Municipalité de Longue-Rive.

2024-06-276 AUTORISATION DE PAIEMENT OMH CONTRIBUTION 2023

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3

QUE le conseil autorise le paiement au montant 3 773\$ à l'office municipal d'habitation de Ste-Anne -de-Portneuf représentant la contribution budgétaire pour l'année 2023.

2024-06-277 NOMINATION RESPONSABLE DOSSIER OFFICE MUNICIPALE D'HABITATION

CONSIDÉRANT QUE le mandat de monsieur Paulo Bouchard comme représentant de la municipalité et administrateur au sein de l'O.M.H. Portneuf-sur-Mer et Longue-Rive est venu à échéance en décembre 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Savard, Conseillère - Siège #6

QUE le Conseil nomme monsieur Paulo Bouchard à titre d'administrateur et de représentant de la Municipalité de Longue-Rive pour un mandat de deux ans,

débutant en date de la présente et se terminant le 12 novembre 2025.

DÉPÔT DES REVENUS ET DÉPENSES TRIMESTRIELS

QUE le conseil prend acte du dépôt des états comparatifs trimestriels.

2024-06-278 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER ODYSÉE ARTISTIQUE

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier à l'Odysée artistique pour le Festival intime de musique classique 18e édition, qui se tiendra du 10 au 14 juillet 2024 à l'Église Notre-Dame-de-Bon-Désir aux Bergeronnes ;

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Savard, Conseillère - Siègne #6

QUE le Conseil municipal offre un soutien financier de 50\$ à l'Odysée artistique.

QUE la directrice générale est autorisée à faire le paiement.

2024-06-279 SUSPENSION SANS SOLDE EMPLOYÉ 62-0003

CONSIDÉRANT le rapport déposé au Conseil par la directrice générale ;

CONSIDÉRANT qu'une suspension de 3 jours est justifiée pour l'employé numéro 62-0003 ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siègne #3

QUE le conseil suspend l'employé numéro 62-0003 pour une période de 3 jours sans solde suite au dépôt du rapport de la directrice générale.

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CORPORATION TOURISTIQUE
SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LONGUE-RIVE**

La directrice générale procède au dépôt du rapport financier 2023 de la Corporation touristique socio-économique de Longue-Rive.

2024-06-280 CONCERNANT L'APPROBATION DE MODIFICATIONS DE L'ENTENTE DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE EN FAVEUR DE LA VILLE DE FORESTVILLE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET AUTORISANT SON RENOUVELLEMENT JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2033

CONSIDÉRANT que la Municipalité est liée avec d'autres municipalités à une entente intermunicipale de délégation de compétence en matière de protection contre les incendies envers la Ville de Forestville;

CONSIDÉRANT que le Comité prévu à cette entente a recommandé certaines modifications à l'entente afin de répondre aux besoins évolutifs des municipalités;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, du même coup, de prolonger cette entente telle que modifiée au 31 décembre 2033, soit une période de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2024;

CONSIDÉRANT le projet d'entente versé aux archives de la Municipalité ayant fait l'objet d'un consensus au sein des membres du Comité partie à l'entente pour en recommander l'approbation;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1

QUE le conseil autorise monsieur le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité la nouvelle version de l'entente relative à l'organisation d'un service de protection contre l'incendie visant une délégation de compétence en faveur de la Ville de Forestville valide pour une période de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2024 et dont un exemplaire a été versé aux archives de la Municipalité.

2024-06-281 AUTORISATION PAIEMENT FACTURE 1707519 ATKINSRÉALIS

CONSIDÉRANT la facture 1707519 de la firme AtkinsRéalis au montant de 2 356.42 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement de cette facture par le coordonnateur des projets spéciaux ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Savard, Conseillère - Siège #6

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture no. 1707519 de la firme AtkinsRéalis pour un montant total de 2 356.42 \$.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à faire le paiement pour et au nom de la municipalité de Longue-Rive.

2024-06-282 ENGAGEMENT ÉTUDIANT ÉTÉ 2024

CONSIDÉRANT QU'un poste de Préposé à l'accueil touristique et de Guide muséale dans le cadre de l'entente d'Emplois d'été Canada 2024 est disponible ;

CONSIDÉRANT que les entrevues ont eu lieu le 5 juin 2024 ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3

QUE les candidatures retenues sont :

Préposé à l'accueil touristique : Sarah-Kim Tremblay

Guide muséale : Annabelle Boulianne

QUE le conseil municipal accepte l'embauche de Sarah-Kim Tremblay à titre de Préposée à l'accueil touristique et de Anabelle Boulianne à titre de Guide muséal au centre d'interprétation des marais salés pour la saison estivale 2024.

QUE le salaire des étudiants est de 16.25\$, selon l'entente d'Emplois d'été Canada 2024.

2024-06-283 PRÊT JEUX GONFLABLES

CONSIDÉRANT QUE Marie-Michèle Bouchard, enseignante de maternelle à l'école Notre-Dame-du Bon-Conseil organise une activité pour ses élèves de 4 et 5 ans;

CONSIDÉRANT QUE madame Bouchard a demandé si la Municipalité de Longue-Rive pourrait prêter deux structures gonflables pour cette journée;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège # 1

ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte de prêter 2 structures gonflables à l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil pour leur journée d'activités.

2024-06-284 ENTENTE MÉDIATION CULTURELLE DE LA MRC

ATTENDU QUE la Municipalité de Longue-Rive désire présenté une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien culturel à la MRC de la Haute-Côte-Nord ;

ATTENDU QUE le projet Les étoiles pour rêver organisé par Caroline Hovington, coordonnatrice en loisir à la Municipalité de Longue-Rive est une activité présenté lors de la fête nationale du Québec ;

ATTENDU QUE le budget pour cet activité est de 6 363.00\$

ATTENDU QUE la Municipalité participe au montant de 1263.00\$ à titre de mise de fond ;

ATTENDU QU'une subvention de 2500.00\$ du Comité fête nationale Côte-Nord ;

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de 2300.00\$ est présenté à la MRC dans le cadre du programme de soutien culturel ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Siège #5

QUE le Conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière à la MRC dans le cadre de du programme de soutien culturel ;

QUE le conseil confirme le prêt de matériel d'interprétation, d'un système de son dans le cadre de l'entente de développement culturel avec la MRC de la Haute-Côte-Nord.

QUE Madame Christine Rivard est autorisée à signer le protocole d'entente pour et au nom de la Municipalité de Longue-Rive.

2024-06-285 APPUI DEMANDE DE RÉVISION DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE POUR LES TAXES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Municipalité d'Upton, par la résolution 2024-04-81, pour la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec (SQ);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales doivent déboursier 50% des coûts pour le service de la SQ selon le règlement prévu à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ;

CONSIDÉRANT QUE les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée;

CONSIDÉRANT QUE le taux de taxes de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ni prise en compte des besoins et des capacités financières des municipalités;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3

Il est proposé par Sylvain Dugas et résolu à l'unanimité:

De demander formellement au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec; et

De transmettre la présente résolution aux instances suivantes, soit au ministère des Affaires municipales, au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, au député de la Haute Côte-Nord, à la MRC de la Haute Côte-Nord, à l'association des directeurs municipaux du Québec, à la Fédération des municipalités du Québec, à l'Union des municipalités du Québec, aux MRC et Municipalités du Québec

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19h13, M le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 19h36.

2024-06-286 CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la séance est épuisé;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siège #4

QUE la séance ordinaire soit levée à 19 h 37.

Signature

Je, Donald Perron, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Nombre de citoyen présents :

Donald Perron, maire

Christine Rivard, directrice générale et greffière-trésorière